



# DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

## 2012

Le conseil municipal est invité, comme chaque année, à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), et ce afin de présenter des grandes orientations qui présideront à l'élaboration du prochain budget primitif. Bien que la tenue d'un tel débat soit prescrite par la loi (articles L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales), ce dernier n'est pas sanctionné par un vote.

C'est l'occasion pour les membres du Conseil Municipal d'examiner l'évolution du budget communal, en recettes et dépenses, en investissement et en fonctionnement et de débattre de la politique d'équipement de la Ville et de sa stratégie financière et fiscale.

Le vote du budget aura lieu le jeudi 22 mars 2012.

**Le présent document introductif au Débat d'Orientation Budgétaire présentera successivement :**

1. Les rappels sur la présentation du budget
2. Le contexte budgétaire et économique-financier National
3. La vue d'ensemble des finances locales, communales
4. La situation financière et fiscale de Châteaubernard
5. Les orientations de Châteaubernard

## 1 – RAPPELS SUR LA PRESENTATION DU BUDGET

La présentation d'un Budget Communal est, comme chaque année, rappelée dans le document ci-après : «Le Budget Communal, rôle et mise en œuvre». Il se décompose en :

### Une section de fonctionnement.

Elle comprend des dépenses courantes n'affectant pas le patrimoine communal : frais de personnel, frais de gestion (fluides, fournitures, entretien courant, ...), frais financiers (notamment intérêts des prêts), autres charges de gestion courante (participation aux structures intercommunales, subventions au C. C. A. S., aux associations, ...), amortissements.

En recettes, cette section comprend les recettes fiscales, la dotation globale de fonctionnement et autres dotations versées par l'État, la Région et le Département, les produits des services (recettes perçues sur les usagers : repas de cantine, prestations jeunesse et sport, concessions de cimetières, ...) et les «autres produits de gestion courante» (revenus des immeubles, locations, ...).

Les recettes de fonctionnement n'ont pas d'affectation spécifique précise dans les dépenses de fonctionnement.

### Une section d'investissement.

Elle a trait au patrimoine de la Commune. Elle est alimentée en recettes par l'emprunt, des subventions d'équipement, les remboursements de T.V.A. et par l'autofinancement.

L'autofinancement représente l'excédent dégagé en section de fonctionnement.

$\text{Recettes réelles de fonctionnement} - \text{dépenses réelles de fonctionnement} = \text{épargne de gestion}$

$\text{Epargne de gestion} - \text{intérêts de la dette} = \text{épargne brute}$

$\text{Epargne brute} - \text{remboursement du capital} = \text{EPARGNE NETTE OU AUTOFINANCEMENT}$

**Cet excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement alimente en recettes la section d'investissement.**

Ainsi, lorsqu'une Collectivité Locale, telle qu'une Commune ou une Communauté de Communes, souhaite réaliser des dépenses d'investissement nouvelles (construction d'un nouvel équipement comme, par exemple, un équipement sportif, la réfection de la voirie, l'aménagement d'espaces verts et de places publiques, l'achat de terrains, ou l'acquisition de véhicules, ...), elle peut les financer :

- En obtenant des subventions d'équipement qui couvriront pour partie ces dépenses,
- En recourant à l'emprunt, mais ceci augmente l'endettement et les frais financiers,
- En ayant recours à l'autofinancement, donc en réalisant des économies sur les dépenses de fonctionnement, ce qui augmentera mécaniquement l'excédent de fonctionnement qui alimentera à concurrence la section d'investissement.

L'autre moyen d'augmenter l'autofinancement consiste à augmenter les recettes de fonctionnement (augmentation des impôts et/ou augmentation des produits perçus sur les usagers par l'intermédiaire des tarifs communaux).

Tout accroissement des dépenses de fonctionnement limite la possibilité d'autofinancer les dépenses d'investissement, qui ne peuvent alors être financées que par des ressources financières externes (prêts bancaires), ou par des subventions.

## 2 – LE CONTEXTE BUDGETAIRE ET ECONOMICO-FINANCIER NATIONAL

### **Croissance et inflation :**

Alors que la progression du PIB était négative de 0,1% au 2<sup>ème</sup> trimestre 2011, l'économie française a enregistré une croissance de 0,4% au troisième trimestre par rapport aux trois mois précédents, d'après les données préliminaires des comptes nationaux publiés par l'INSEE.

D'après l'INSEE, ce rebond permettrait d'atteindre une croissance de 1,7 % pour l'année 2011, en légère accélération par rapport à 2010 (+ 1,5 %). En 2012, le taux de croissance du PIB s'établirait à + 1,3 %. Les prévisions des économistes se situent toutefois dans une fourchette assez large, de 0% à 2,5%, illustrant l'importance des incertitudes pesant sur la croissance. L'hypothèse d'une récession n'est désormais plus totalement exclue.

Les prix à la consommation connaissent quant à eux une progression de 2 % en 2011, après 1,5 % en 2010. Cette reprise de l'inflation est notamment imputable à la hausse des prix alimentaires. En 2012, l'inflation connaîtrait un reflux et s'établirait à + 1,7 %

### **Investissement public :**

L'investissement a ralenti légèrement au troisième trimestre selon l'INSEE (+ 0,4 % après 0,6 %). Sur l'année l'investissement progresserait de 3,4 %. Après une diminution sensible en 2010, l'investissement public local progresserait en 2011 de 2,9 % pour atteindre 51,9 milliards d'euros. Malgré l'approche des élections, l'investissement pourrait toutefois en 2012 être affecté, dans une certaine mesure, par un durcissement des conditions d'accès au crédit et, la consommation des ménages, par les effets des mesures d'austérité.

### **Les finances publiques :**

Les dépenses totales de l'Etat, y compris dette et pensions, s'établiraient à 365,7 Md€ à champ constant et progresserait moins vite que l'inflation, soit 800 M€ de moins que prévu. Elles devraient baisser après la mise en œuvre de l'effort économique supplémentaire annoncé par le Premier ministre le 24 Août 2011.

### ***Déficit public***

Le projet de loi de finances pour 2012 s'inscrit dans la trajectoire pluriannuelle de retour à l'équilibre des finances publiques. Le déficit public serait ramené de 5,7 % en 2011 à 4,5 % en 2012, 3 % en 2013, 2 % en 2014 puis 1 % en 2015.

### ***Dette publique et épargne***

La France entamerait son désendettement dès 2013 : le ratio dette sur PIB diminuerait de 87,4 % en 2012 à 87,3 % en 2013, 86,2 % en 2014 et 84,1 % en 2015.

En 2011, l'épargne de gestion des collectivités est demeurée dynamique (+ 5,7 % après 9,9 % en 2010) grâce à la maîtrise des dépenses de gestion (+ 2,4 %). Soit la plus faible hausse de ces dix dernières années. Si les intérêts de la dette (5 Mds) croissent de nouveau (+ 8,2 %) après deux années de baisse. L'encours de dette des collectivités locales s'établira ainsi à 154,7 milliards fin 2011 et enregistrera une hausse de 1,8 % en 2011.

## **3 – VUE D'ENSEMBLE DES FINANCES LOCALES COMMUNALES**

### **L'évolution des concours financiers de l'Etat:**

En 2010, l'Etat a décidé de geler en valeur les concours financiers de l'Etat aux collectivités territoriales à compter de l'année 2011, et ce pour trois ans. L'ensemble des concours financiers et subventions aux collectivités, à l'exclusion du FCTVA et du produit des amendes de police, sont donc touchés par le gel.

Création à compter de 2012 d'un fonds national de péréquation des recettes fiscales intercommunales et communales qui « vise à diminuer les inégalités de ressources fiscales entre les EPCI à fiscalité propre et entre les communes n'appartenant à aucun EPCI à fiscalité propre ». Ce fonds de 150 millions d'euros en 2012 montera en puissance pour atteindre 780 millions en 2015.

La Ville de Châteaubernard devrait contribuer à ce fond à hauteur de 30 000 € environ au titre de l'année 2012.

#### 4- SITUATION FINANCIERE ET FISCALE DE CHATEAUBERNARD

##### Bilan du compte administratif 2011

---

###### Section de fonctionnement

• Recettes de l'exercice	5 496 535,96 €
• Dépenses de l'exercice	- 4 495 996,00 €
<b>Résultat de l'exercice 2011</b>	<b>1 000 539,96 €</b>
<b>Résultat reporté de fin 2010</b>	<b>3 321 358,35 €</b>
<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2011</b>	<b>4 321 898,31 €</b>

---

###### Section d'investissement

• Recettes de l'exercice	3 577 171,77 €
• Dépenses de l'exercice	- 2 390 804,49 €
<b>Résultat de l'exercice 2011</b>	<b>1 186 367,28 €</b>
<b>Résultat reporté de fin 2010</b>	<b>- 590 618,67 €</b>
<b>EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2011</b>	<b>595 748,61 €</b>

---

###### Financement des Restes à réaliser et du déficit 2011

• Restes à réaliser (recettes - dépenses 2011)	- 1 710 898,00 €	(dont financement du Pôle Enfance Jeunesse)
--	------------------	---

---

###### Report sur Budget Primitif 2012

**SECTION DE FONCTIONNEMENT** 3 206 748,92 € (Pôle enfance Jeunesse Financé)

(Honoraires et organismes de contrôle de l'Espace Festif et Culturel financés)

## CONSTATS

- ✓ La situation d'ensemble est saine
- ✓ La commune n'est pas endettée
- ✓ La pression fiscale est faible et inférieure à la moyenne départementale
- ✓ La capacité d'autofinancement est très importante

### Les emprunts

L'état d'endettement de la ville est très faible, le capital restant dû au 31 Décembre 2011 est de **367 760,98 €**.

5 emprunts sont en cours, deux prennent fin en 2012, un en 2014, un en 2016 et le dernier emprunt sera remboursé en 2018.

En 2011, il conviendra de prévoir au budget une somme de 126 374,41 € (134 073,65 € en 2009 et 126 374,41 € en 2010 - 2011) pour rembourser le capital et les annuités d'emprunts.

La capacité d'emprunt de la ville est totale.

## La pression fiscale

Taxe d'habitation, Foncière (Non bâti) et Foncière (Bâti)

TAXES	Ville de Châteaubernard	Département Charente		National	
		Taux moyen	Taux plafond	Taux moyen	Taux plafond
Habitation	<b>5,77 %</b>	<b>20 %</b>	<b>50 %</b>	<b>23,76 %</b>	<b>59,40 %</b>
Foncier bâti	<b>12,54 %</b>	<b>24,55 %</b>	<b>61,38 %</b>	<b>19,89 %</b>	<b>49,73 %</b>
Foncier non bâti	<b>36,83 %</b>	<b>51,96 %</b>	<b>129,90 %</b>	<b>48,56 %</b>	<b>121,40 %</b>

La situation budgétaire de la ville permet de maintenir ces taux au titre de l'année 2012, le budget 2012 se fera donc **sans augmenter les taux**.

## Formation de l'autofinancement

Le montant de l'excédent net de fonctionnement 2011 s'élève à 1 000 539,96 €. Après analyses, il peut être considéré comme en augmentation par rapport à 2010 et d'un niveau équivalent à ceux de 2008 et 2009.

### FONCTIONNEMENT – les dépenses

Le niveau des dépenses réelles de fonctionnement devrait connaître une stagnation. L'évolution des différents chapitres de cette section est très maîtrisée.

#### **011 Charges à caractère général**

Les charges de fonctionnement courantes pourront être reconduites, au plus, à leur niveau des années précédentes à hauteur de 1 600 000 € environ (**Réalisé 2011** : 1 080 730,99 €, **2010** : 1 203 105,63 €, **2009** : 1 077 586,19 €).

#### **012 Charges de personnel**

Les charges de personnel peuvent être également estimées à un niveau quasiment identique au budget primitif de 2011, à savoir aux alentours de 2 110 000 € (**Réalisé 2011** : 2 107 119,76 €, **2010** : 2 102 458,04 €).

Pas de création de postes prévus en 2012.

Départ d'un agent de maîtrise au 1<sup>er</sup> avril (avait déjà fait l'objet d'un remplacement en Juillet 2009 par un CAE).

Départ d'un agent des écoles au 1<sup>er</sup> avril remplacé par une personne recrutée dans le cadre d'un Contrat d'Adaptation à l'Emploi.

## Tableau récapitulatif des charges de personnel (réalisés)

	2007	2008	2009	2010	2011	2012
62 Autres services extérieurs, autres personnels extérieurs	5 355,00 €	9 142,37 €	10 104,19 €	9 536,06 €	8 996,82 €	
63 Impôts, taxes et cotisations	24 302,89 €	29 503,57 €	30 292,62 €	31 028,06 €	28 999,99 €	
64 111 Rémunération principale titulaires CNRACL	804 248,99 €	900 302,24 €	1 105 130,09 €	1 115 133,47 €	1 095 852,79 €	
64 131 Rémunération des contractuels hors CAE	102 185,75 €	125 077,37 €	50 820,68 €	65 707,86 €	100 534,00 €	
64 168 Contrats aidés	46 548,57 €	34 568,71 €	17 622,71 €	88 366,84 €	85 167,78 €	
<b>Sous total 64 111 - 64 131 - 64 168</b>	<b>952 983,31 €</b>	<b>1 059 948,32 €</b>	<b>1 173 573,48 €</b>	<b>1 269 208,17 €</b>	<b>1 281 554,57 €</b>	<b>- €</b>
64 112 - 64 118 - 6451 - 6453 - 6454 - 6455 - 6456 - 6475 - 6478 Indemnités etc.	616 038,89 €	666 062,43 €	760 879,05 €	792 685,75 €	787 568,38 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 598 680,09 €</b>	<b>1 764 656,69 €</b>	<b>1 974 849,34 €</b>	<b>2 102 458,04 €</b>	<b>2 107 119,76 €</b>	<b>2 110 000,00 €</b>
Atténuation de charges	85 343,06 €	49 414,49 €	54 871,70 €	136 192,94 €	139 342,54 €	120 000,00 €
<b>Charges réelles de personnel</b>	<b>1 513 337,03 €</b>	<b>1 715 242,20 €</b>	<b>1 919 977,64 €</b>	<b>1 966 265,10 €</b>	<b>1 967 777,22 €</b>	<b>1 990 000,00 €</b>

## **65 Autres charges de gestion courante (Subventions, participations, indemnité des élus)**

Evolution à envisager.

Les enveloppes de subventions dédiées aux associations seront reconduites pour l'année 2012 au niveau quasi identique, à l'exception des situations spécifiques qu'il conviendra d'aborder si nécessaire.

Augmentation des contributions aux organismes de regroupement (Calitom, SDEG, SDITEC, SILFA, etc.).

## **66 Charges financières**

Les charges financières sont en diminution du fait de la baisse progressive des emprunts.

FONCTIONNEMENT – les recettes
-------------------------------

### **002 – Excédent antérieur reporté:**

- 3 921 960,63 € pour 2007
- 4 547 441,92 € pour 2008
- 5 640 110,99 € pour 2009
- 5 476 648,11 € pour 2010
- 3 321 358,35 € pour 2011
- 3 206 748,92 € pour 2012 (Pôle Enfance Jeunesse budgété ainsi que les honoraires et organismes de contrôle de l'Espace Festif et Culturel°)

## **70 – Produits des services**

Une légère augmentation des produits est prévisible et essentiellement due :

- A l'augmentation des tarifs votés en décembre dernier.

Il est à noter une augmentation sensible des recettes liées au produit des services suite à la mise en place d'une gestion adaptée du suivi de la facturation depuis 2009.

## **73– Impôts et taxes**

Légère augmentation des taxes locales du fait de l'augmentation prévisibles des bases en 2012 (+ 3,04 % en 2011, + 2,8 % en 2010) et non pas du fait des taux, sachant qu'il n'est pas envisagé de modifier les taux des taxes locales. Augmentation naturelle du produit avec maintien des taux.

## **74– Dotations et participations**

Diminution significative de la dotation forfaitaire (DGF) (*montant non connu pour 2012, rappel – 0,65 % en 2011 - 4,74 % en 2010 et - 5 % en 2009*).

En attente des différents états de compensation pour 2012.

## **77– Produits exceptionnels**

La situation 2008 était exceptionnelle avec le paiement des ventes des terrains « Bellevue » par la Communauté de Communes de Cognac.

En 2011, revente de la balayeuse au fournisseur pour 2 000 € et revente d'un véhicule pour 700 €

## INVESTISSEMENT

Une projection des investissements et de leur financement a été réalisée sur les années 2009-2014.

Les calculs sont basés sur les recettes et les dépenses de fonctionnement de 2009 enrichies de valeurs supplémentaires.

### **Fonctionnement**

- Maintien du niveau des recettes de l'ancienne Taxe Professionnelle Unique
- Recettes indexées à : + 0,5 % l'an
- Dépenses indexées à : + 2 % l'an

### **Investissement**

- FCTVA (fond de compensation de la TVA) calculé sur le TTC investissement N-1 au taux de 0,15482.
- Amortissements calculés sur une durée moyenne de 8 ans.
- Emprunt de 2 000 000 € sur 20 ans au taux de 3 % annuité de 134 431,42 € (Capital et intérêts) contracté en 2013.
- Volontairement il n'est pas fait mention des subventions qui seront sollicitées, ceci dans un souci de précaution. Les subventions qui seront accordées viendront donc faciliter la réalisation des futurs budgets.

## Enveloppes budgétaires par projet

Les enveloppes budgétaires ne sont que des estimations non affinées et qui ne correspondent pas à la situation des marchés actuels. Volontairement les enveloppes sont grossies et, là aussi, par principe de précaution.

<b>2012 :</b>	Reste à réaliser – Travaux Mairie ST	9 565 €	
	Terrains Pacaud (Espace festif, voirie, réserve foncière)	160 000 €	
	Reste à réaliser – Terrains Vignaud et Vignaud/Rescourio	69 000 €	
	Terrain Cimetière	22 000 €	
	Terrain échange Gourdin	1 256 €	
	Pôle Enfance Jeunesse (RAR 2011/2012)	1 296 230 €	
	Espace festif et culturel (honoraires et organismes de contrôle)	924 760 €	
	Entrée Dizedon	79 120 €	
	Rue des Vauzelles	412 773 €	
	Voirie cité de la Plante	137 446 €	
	Chaufferie bois + isolation bâtiments	788 669 €	
	Achat maison Recoquillon	154 000 €	
	Livres Médiathèque	30 000 €	
	Divers	100 000 €	
	Subvention centre hospitalier	226 000 €	dont 39 000 € acquisition terrains
	Cimetière agrandissement et aménagement	60 000 €	

<b>2013 :</b>	Rue du Dominant	188 945 €
	Voirie Rond Point de l'Europe- Rue des Pierrières	394 680 €
	Espace festif et culturel bâtiment/ équipements	2 000 000 €
	Espace festif et culturel aménagements extérieur « parc »	358 800 €
	Divers	100 000 €
	Livres Médiathèque	30 000 €
<b>2014 :</b>	Rue de l'Anisserie	179 400 €
	Espace festif et culturel bâtiment/ équipements	3 068 114 €
	Espace festif et culturel aménagements extérieur « parc »	358 800 €
	Rue des Chênes	157 019 €
	Livres Médiathèque	30 000 €
	Divers	200 000 €
<b>2015 :</b>	Rue de la Trâche	287 243 €
	Livres Médiathèque	30 000 €
	Divers	125 000 €

## RECETTES ET DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>Recettes totales</b>	5 213 876,00 €	5 084 054,00 €	5 258 380,00 €	5 496 536,00 €	5 455 905,00 €	5 402 559,00 €	5 429 512,00 €
<b>Dépenses totales</b>	4 121 207,00 €	4 144 455,00 €	4 491 717,00 €	4 495 996,00 €	4 617 804,00 €	4 580 581,00 €	4 684 987,00 €
dont éventuelle péréquation					30 000,00 €	45 000,00 €	60 000,00 €
dont Variation des intérêts en cours					- 5 666,00 €	- 5 759,00 €	- 3 746,00 €
dont Intérêts nouvel emprunt						60 000,00 €	57 767,00 €
<b>RESULTAT ANNEE</b>	<b>1 092 669,00 €</b>	<b>939 599,00 €</b>	<b>766 663,00 €</b>	<b>1 000 540,00 €</b>	<b>838 101,00 €</b>	<b>821 978,00 €</b>	<b>744 525,00 €</b>

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
<b>FCTVA</b>	92 050,00 €	76 867,00 €	- €	111 448,00 €	582 625,00 €	663 221,00 €	475 673,00 €
<b>TLE</b>	27 658,00 €	10 279,00 €	22 033,00 €	19 459,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
<b>Amortissements</b>	216 189,00 €	203 759,00 €	241 342,00 €	234 733,00 €	240 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
<b>Vente terrains</b>	207 795,00 €						
<b>Opérations d'ordre</b>	487 534,00 €	16 269,00 €	16 079,00 €	112 593,00 €			
<b>Subventions fonds de concours</b>	6 875,00 €	14 788,00 €	25 000,00 €	94 165,00 €	887 943,00 €	20 000,00 €	
<b>Emprunt</b>				- €		2 000 000,00 €	
<b>Total</b>	<b>1 038 101,00 €</b>	<b>321 962,00 €</b>	<b>304 454,00 €</b>	<b>572 398,00 €</b>	<b>1 725 568,00 €</b>	<b>2 898 221,00 €</b>	<b>690 673,00 €</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Restes à réaliser Mairie ST			9 565,00 €			
terrains Vignaud / Vignaud-Rescourio			69 000,00 €			
Pôle enfance jeunesse (RAR)			1 296 230,00 €			
Achat maison Recoquillon			154 000,00 €			
Terrain voirie rond point Europe/ rue des Pierrières			160 000,00 €			
Terrain agrandissement cimetière			22 000,00 €			
Terrain échange Gourdin			1 256,00 €			
Terrain chemin de la Nicerie			39 000,00 €			
Subvention centre hospitalier			187 000,00 €			
Rue des Vauzelles			412 773,00 €			
Chaufferie bois - Isolation Bâtiments			788 669,00 €			
Sécurisation entrée Dizedon			79 120,00 €			
Marché bons commande Médiathèque			30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €	30 000,00 €
Cimetière agrandissement et aménagement			60 000,00 €			
Espace festif et culturel bâtiment - honoraires			924 760,00 €	2 000 000,00 €	3 068 114,00 €	
Espace festif et culturel équipement				358 800,00 €	358 800,00 €	
Voirie Rond point Europe/ rue Pierrières				394 680,00 €		
Divers			100 000,00 €	100 000,00 €	200 000,00 €	125 000,00 €
Remboursement emprunts			109 058,00 €	151 772,00 €	137 622,00 €	122 316,00 €
Rue de l'Anisserie					179 400,00 €	
Rue du Dominant				188 945,00 €		
Rue de la Plante			137 446,00 €			
Rue de la Trêche						287 243,00 €
Rue des Chênes					157 019,00 €	
<b>TOTAL</b>	<b>1 697 540,00 €</b>	<b>2 307 984,00 €</b>	<b>4 579 877,00 €</b>	<b>3 224 197,00 €</b>	<b>4 130 955,00 €</b>	<b>564 559,00 €</b>

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
<b>FONCTIONNEMENT</b>									
<b>Résultat reporté de Fin N-1</b>	<b>4 547 441,92</b>	<b>5 640 110,99</b>	<b>5 476 648,11</b>	<b>3 321 358,35</b>	<b>3 206 748,92</b>	<b>2 901 438,92</b>	<b>3 397 440,92</b>	<b>741 683,92</b>	<b>1 751 343,92</b>
Recettes N	5 213 876,22	5 084 053,79	5 258 380,86	5 496 535,96	5 455 905,00	5 402 559,00	5 429 512,00	5 456 600,00	5 483 823,00
Dépenses N	4 121 207,15	4 144 456,06	4 491 717,50	4 495 996,00	4 617 804,00	4 580 581,00	4 684 987,00	4 805 329,00	4 926 518,00
Résultat à Fin N	1 092 669,07	939 597,73	766 663,36	1 000 539,96	838 101,00	821 978,00	744 525,00	651 271,00	557 305,00
<b>Résultat de Fin N-1+ Résultat N</b>	<b>5 640 110,99</b>	<b>6 579 708,72</b>	<b>6 243 311,47</b>	<b>4 321 898,31</b>	<b>4 044 849,92</b>	<b>3 723 416,92</b>	<b>4 141 965,92</b>	<b>1 392 954,92</b>	<b>2 308 648,92</b>

<b>INVESTISSEMENTS</b>									
<b>Résultat reporté de Fin N-1</b>	<b>-165 113,37</b>	<b>298 739,54</b>	<b>-300 595,61</b>	<b>-590 618,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Recettes N	1 038 101,31	3 219 621,17	1 407 515,01	3 577 171,77	1 450 818,00	2 898 221,00	730 673,00	922 948,00	427 089,00
Dépenses N	574 248,40	921 297,32	1 697 538,07	2 390 804,49	2 594 229,00	3 224 197,00	4 130 955,00	564 559,00	569 237,00
Résultat à Fin N	463 852,91	-599 335,15	-290 023,06	1 186 367,28	-1 143 411,00	-325 976,00	-3 400 282,00	358 389,00	-142 148,00
<b>Résultat de Fin N-1+ Résultat N</b>	<b>298 739,54</b>	<b>-300 595,61</b>	<b>-590 618,67</b>	<b>595 748,61</b>	<b>-1 143 411,00</b>	<b>-325 976,00</b>	<b>-3 400 282,00</b>	<b>358 389,00</b>	<b>-142 148,00</b>
R A R à Fin N/N+1	-97 623,00	-802 465,00	-2 331 334,45	-1 710 898,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total Résultat de Fin N/N+1 + R A R	201 116,54	-1 103 060,61	-2 921 953,12	-1 115 149,39	-1 143 411,00	-325 976,00	-3 400 282,00	358 389,00	-142 148,00
A Financer par FONCTIONNEMENT si (-)	0,00	-1 103 060,61	-2 921 953,12	-1 115 149,39	-1 143 411,00	-325 976,00	-3 400 282,00	358 389,00	-142 148,00

<b>REPORT du FONCTIONNEMENT CUMULE</b>	<b>5 640 110,99</b>	<b>6 579 708,72</b>	<b>6 243 311,47</b>	<b>4 321 898,31</b>	<b>4 044 849,92</b>	<b>3 723 416,92</b>	<b>4 141 965,92</b>	<b>1 392 954,92</b>	<b>2 308 648,92</b>
DEFICIT D'INVESTISSEMENT à Financer	0,00	-1 103 060,61	-2 921 953,12	-1 115 149,39	-1 143 411,00	-325 976,00	-3 400 282,00	0,00	-142 148,00
EXCEDENT D'INVESTISSEMENT								358 389,00	
<b>DISPONIBLE POUR FONCTIONNEMENT N+1</b>	<b>5 640 110,99</b>	<b>5 476 648,11</b>	<b>3 321 358,35</b>	<b>3 206 748,92</b>	<b>2 901 438,92</b>	<b>3 397 440,92</b>	<b>741 683,92</b>	<b>1 751 343,92</b>	<b>2 166 500,92</b>

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Prêt N°1886253 Caisse Epargne sur 180 mois	10 486,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts	360,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêt N°1807271 Caisse Epargne sur 180 mois	36 532,68	38 242,40	19 787,16	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts	3 725,68	2 015,96	342,02	0,00	0,00	0,00	0,00
Prêt N°1807272 Caisse Epargne sur 240 mois	16 835,27	17 684,21	18 575,96	19 512,69	20 496,64	21 530,21	22 615,79
Intérêts	6 484,61	5 635,07	4 743,92	3 807,19	2 823,24	1 789,67	704,09
Prêt N°1803205 Caisse Epargne sur 180 mois	20 296,21	21 414,60	22 594,63	23 839,64	12 408,22	0,00	0,00
Intérêts	5 023,07	3 905,08	2 725,05	1 480,04	251,62	0,00	0,00
Prêt N°1885973 Caisse Epargne sur 180 mois	24 907,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts	1 721,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total CAPITAL</b>	<b>109 058,83</b>	<b>77 341,21</b>	<b>60 957,75</b>	<b>43 352,33</b>	<b>32 904,86</b>	<b>21 530,21</b>	<b>22 615,79</b>
<b>Total INTERETS</b>	<b>17 315,18</b>	<b>11 556,11</b>	<b>7 810,99</b>	<b>5 287,23</b>	<b>3 074,86</b>	<b>1 789,67</b>	<b>704,09</b>
	<b>126 374,01</b>	<b>88 897,32</b>	<b>68 768,74</b>	<b>48 639,56</b>	<b>35 979,72</b>	<b>23 319,88</b>	<b>23 319,88</b>